

Facturation de travaux sans devis

Par berge, le 18/11/2008 à 14:25

Bonjour,

J'ai fait realiser de petit travaux de maçonnerie en mai 2007, la durée des travaux a étè d'une semaine). Ayant plusieur chantier en court a ce moment là, j'ai oublier de demander un devis. Ce n'est pas la premiere fois que je travaillé avec cet entrepreneur et il n'y avait jamais eu de souci dans le passè.

Je viens juste de recevoir la facture des travaux et le montant est exorbitant.

Apres l'avoir contacté pour comprendre, j'ai reçu des menaces verbal et physique (il viendrait detruire les travaux realisé si je ne reglé pas l'integralité au plus vite).

Que puis-je faire?